## Note de synthèse pour le module A14T – Gestion des Ressources Humaines (A. Léné)

Exercice : décrire et analyser les modèles de *gestion des connaissances* présents dans l'entreprise où vous travaillez.

## La démarche conseillée :

- 1) Décrire brièvement le contexte : l'entreprise, le service, l'activité réalisée, les missions confiées aux salariés. Faire le lien avec la gestion des connaissances (pourquoi est-ce important ?).
- 2) Décrire la façon dont les connaissances sont partagées dans cette entreprise. Quels outils sont mis en oeuvre ? Quelles méthodes ? Ces méthodes sont-elles formalisées, laissées à l'initiative de l'individu ? Qui détient les connaissances et comment se diffusent-elles dans l'entreprise ?
- 3) Comment les salariés sont-ils encouragés à partager leurs connaissances ? Selon quelles règles ? Sont-ils récompensés pour cela ? Selon quels critères ? Qu'est-ce qui est évalué ? Qui effectue l'évaluation ? Quels sont les critères utilisés ? Qu'est-ce qui est mesuré ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Quelle est la fréquence des évaluations ?
- 4) Décrire les enjeux pour le salarié : quels sont les effets de ces pratiques sur sa rémunération ou sur son évolution ultérieure (promotion, carrière)... Quelles sont les stratégies mise en œuvre par les individus ? Quels comportements cela induit-il ?
- 5) Analyser quelles sont les difficultés d'application de ce système : y a-t-il des obstacles au partage des connaissances ?
- 6) Préciser si ce système donne lieu à des discussions, des négociations, des rejets, des conflits... et quels sont les solutions ou les compromis trouvés
- 7) Etudier éventuellement comment a évolué le système

**NB1**: 8 pages dactylographiées maximum (+ éventuellement quelques annexes reprenant des tableaux, organigrammes, questionnaires, schémas organisationnels, fiches de suivi, etc...).

Toutes les sources des annexes doivent être précisées. Si c'est un schéma que vous avez fait, un questionnaire que vous avez rédigé, un guide d'entretien que vous avez élaboré... mettez votre nom comme auteur. Si vous avez fait une recherche documentaire, précisez-en les références ou les sites.

**NB2**: le travail en binôme est possible, même si les deux membres du binôme n'appartiennent pas à la même entreprise; dans ce cas, celui qui n'est pas directement concerné effectuera une analyse avec des « yeux extérieurs ».